

**PERSONNES AUDITIONNEES POUR CETTE ENQUÊTE**

N°	Noms Prénoms	Adresse	Renseignements complémentaires			
			Propriétaire, Locataire, Autre	Réf Cadastre de la Parcelle	Tél Fixe :	Tél P. : Adresse internet
	CAMEL, Jean Jacques Maire	Rue de la Prairie 11700 CAPENDU				
RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES						

**OBSERVATIONS ORALES APPORTEES**

Je suis le maire de la commune de Capendu.


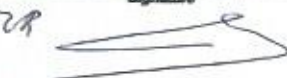
Reponse 1 = Oui la commune est, bien propriétaire de ces deux monuments classés. Il n'y a pas d'affectation à proprement parlé. Par contre ponctuellement, sur la base d'une convention, la chapelle du cimetière Saint-Martin de Surzac est affecté au culte.

Reponse 2 = Il s'agit d'un oubli du Bureau d'études et, la modification sera prise en compte dans le dossier définitif du P.L.U.

Reponse 3 = Je trouve très intéressant cette modification du P.D.A qui prouvera de manière cohérente les événements conflits de visibilité. La réduction du permis ne pose donc aucun problème, au contraire.

Reponse 4 = Cette délibération sera prise dès que possible par le nouveau conseil municipal après les élections du 15 mars 2020.

Lecture faite, persisté et signé.

Dates	Nom et signature de la personne entendue (non obligatoire)		Le commissaire enquêteur	
	Nom	Signature	Nom	Signature
15.2.2020 11455	CAMEL - J.J		LETPEREUR	

Dates	Nom et signature de la personne entendue (non obligatoire)		Le commissaire enquêteur	
	Nom	Signature	Nom	Signature